



LES MODES D'INTERVENTION : INTERVENTION SUR 3 MOIS - RENOUVELABLE 1 FOIS

Intervention dans l'établissement et/ou sur l'extérieur

- Apporter un regard sur la situation
- Permettre aux équipes de prendre du recul sur la situation, faire « un pas de côté »
- Soutenir les équipes pour renforcer leurs capacités à « prendre soin »

Accompagnement en individuel ou dans le collectif

- Proposer des alternatives à l'accompagnement mis en place
- Proposer aux jeunes des activités extérieures
- Proposer un accompagnement renforcé au sein de l'établissement
- Proposer des accueils séquentiels permettant la distanciation avec l'établissement d'origine : en journée / en établissement au sein de notre association / en famille

Mise en réseau et travail en partenariat

- Rencontrer des partenaires travaillant autour du projet du jeune - mise en réseau
- Participer aux différentes synthèses concernant le jeune
- Rechercher de nouveaux partenariats
- Possibilité d'intervention sur les lieux d'accueils différenciés du jeune

DEPUIS 1957,

La Sauvegarde du Nord promeut le respect des droits humains, la lutte contre l'injustice et les inégalités sociales, le refus des discriminations, la solidarité et la responsabilité dans l'esprit du pacte républicain : liberté, égalité, fraternité.

La Sauvegarde du Nord a construit son projet autour des besoins liés à l'enfance. Aujourd'hui, il s'agit de permettre à celles et ceux que nous accueillons, de se poser un moment, de reprendre confiance, de surmonter les difficultés et, surtout, de (re)trouver une vie digne et une place dans la société.

5 CHAMPS D'EXPERTISES :

- Addictologie
- Handicap
- Inclusion sociale
- Protection de l'enfance
- Santé

LA SAUVEGARDE :

1 500 professionnels
40 000 personnes accompagnées
90 services implantés sur l'ensemble des Hauts-de-France

L'ÉQUIPE MOBILE HANDICAP - ASE

Maison des Adolescents (2^{ème} étage)
1 rue Saint Genois
59000 Lille

Tél : 03 74 49 05 42
Directeur : Franck Depiere
Chef de Service : Nivedita Sharma - Tél : 06 38 79 70 97

L'Équipe Mobile assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Mail : equipemobilehandicap-ase@lasauvegardedunord.fr

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Nord
le Département

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

ASSOCIATION
Sauvegarde
N O R D

www.lasauvegardedunord.fr

ASSOCIATION
Sauvegarde
N O R D

- Addictologie
- Handicap
- Inclusion sociale
- Santé
- Protection de l'enfance



L'ÉQUIPE MOBILE HANDICAP - ASE

LILLE MÉTROPOLE - FLANDRE INTÉRIEURE

Prévenir et éviter les ruptures de parcours des jeunes et réduire les passages à l'acte.



PRÉVENIR ET ÉVITER LES RUPTURES DE PARCOURS DES JEUNES ET RÉDUIRE LES PASSAGES À L'ACTE.

Face à des situations dites « complexes », les professionnels ont parfois besoin de prendre du recul et d'échanger sur leurs pratiques. **L'Équipe Mobile Handicap - ASE** apporte alors soutien et regard neuf.



POUR QUI ?

- Les enfants et adolescents **de 3 à 20 ans** dont les troubles du comportement mettent en difficultés les institutions sociales et médico-sociales par leurs passages à l'acte.
- Relevant du champs du handicap (avec une reconnaissance MDPH) et/ou du champs de la protection de l'enfance.



LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

- Handicap > Territoire Lille Métropole - Flandre intérieure
- ASE > Territoire Lille Métropole - Roubaix - Tourcoing



UNE ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE

- 1 Directeur
- 5 Éducateurs spécialisés
- 1 Chef de service
- 2 Psychologues
- 1 Médecin psychiatre
- 2 Infirmières

L'équipe mobile accompagne les situations complexes 365 jours par an.

L'ÉQUIPE MOBILE S'ENGAGE À :

- **Venir en appui et en soutien** aux ESMS / équipes / professionnels rencontrant des difficultés dans l'accompagnement des jeunes en situation dite « complexe ».
- **Permettre la poursuite** de l'accompagnement d'un enfant ou d'un jeune en proposant de **nouvelles réponses** au regard de ses besoins, afin de préserver son parcours au sein de son lieu de vie.
- **Favoriser la coopération et la coordination** sur les territoires définis, des ESMS / du secteur sanitaire / et de tous les établissements ou services rencontrant des jeunes en situation complexe.



L'équipe mobile intervient en complément des modalités d'accompagnement proposées. La place de la famille est un des axes majeurs de l'accompagnement.

QUI INTERPELLE L'ÉQUIPE MOBILE ?

- Handicap > L'établissement d'accueil de l'enfant ou du jeune
- ASE > Direction du Pôle Enfance Famille

3 TYPES D'INTERPELLATION :

- **Prévention** pour obtenir des informations sur le rôle de l'équipe mobile
- **Anticipation** de la situation de rupture
- **Urgence** : face à la dégradation de la situation, réadaptation réactive de la modalité de prise en charge.



LA PROCÉDURE D'INTERVENTION :

1

- Appel et/ou mail à l'équipe mobile
- Transmission de la fiche liaison complétée (téléchargeable sur la page web de l'Équipe Mobile)

2

- Evaluation de la demande pour une mise en oeuvre par l'équipe mobile
- Entrée du jeune dans le dispositif de l'équipe mobile

3

- Organisation d'une 1^{ère} rencontre avec l'équipe mobile et :
 - > l'établissement et la famille si Handicap
 - > le lieu de vie de l'enfant, la famille et le responsable du Pôle Enfance Famille si ASE
- Objectif : définir une intervention adaptée avec 1 ou 2 objectifs

4

- Réunion avec l'ensemble des partenaires pour définir le plan d'action sur les 3 mois à venir
- Signature du contrat d'engagement avec toutes les parties prenantes dont l'enfant et sa famille ou son représentant légal
- Création d'un avenant au PPA (Handicap) ou au PPE (ASE)